

vingt-cinq pieds de largeur, vingt pieds de hauteur et trente de longueur. Sous l'arche principale, des chaloupes peuvent passer en tout temps, soit à la voile, soit à la rame ; sous l'autre, elles ne flottent que lorsque les eaux sont hautes. Les débris de rochers, semés alentour, attestent que la mer continue ses empiètements. Un jour, peut-être, les voutes se seront écroulées graduellement, et l'île de Percé formera trois immenses colonnes, dont la masse rivalisera avec celle des pyramides d'Égypte (*).

Juillet, 1.—Le port de Percé n'est pas sûr, car il est ouvert aux vents du large. Comme il est divisé en deux anses, lorsque les bâtiments sont battus par les vagues dans l'une d'elles, ils se réfugient dans l'autre pour y chercher un abri sous la protection de l'île. C'est le parti qu'a pris le capitaine V., pendant notre absence. Nous avons laissé la goélette dans l'anse du nord-ouest, et nous la trouvons mouillée dans celle du sud-est, où elle a été forcée de se retirer pour se soustraire à la violence des vents du nord. La mer se jette avec fureur sur la grève, et rend l'embarquement une opération assez embarrassante ; mais les pêcheurs de Percé, accoutumés à sortir du port dans tous les temps, savent surmonter ces difficultés. Nous montons dans une berge qui a été tirée à sec ; une vingtaine d'hommes sont rangés à l'entour, prêts à la pousser à l'eau. Les regards fixés sur la

(*) Une des deux arches s'est écroulée depuis quelques années.